

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 septembre 2013

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et Mme BORSATO

Convocation envoyée le 19 septembre 2013

Publié le 27 septembre 2013

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 86

Nombre de présents participant au vote : 64

Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de procurations : 12

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Benoît BORDAT	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Pierre PRIBETICH	M. Philippe DELVALEE	M. Claude PICARD
M. Jean ESMONIN	Mme Anne DILLENSEGER	M. Gaston FOUCHERES
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	M. Pierre PETITJEAN
M. Rémi DETANG	Mme Christine DURNERIN	Mme Claude DARCIAUX
M. José ALMEIDA	Mme Nathalie KOENDERS	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. François DESEILLE	M. Alain MARCHAND	M. Philippe GUYARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Lê Chinh AVENA	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Patrick CHAPUIS	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Gilles MATHEY
Mme Marie-Françoise PETEL	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Jean-Claude GIRARD
M. Gérard DUPIRE	M. Jean-Yves PIAN	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Philippe CARBONNEL	M. Patrick BAUDEMMENT
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain LINGER	M. Murat BAYAM
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Franck MELOTTE	M. Michel BACHELARD
M. Jean-Paul HESSE	M. Louis LAURENT	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiâ MASLOUHI	M. Roland PONSAA	M. Norbert CHEVIGNY
M. Yves BERTELOOT	M. Michel ROTGER	M. Gilles TRAHARD
M. Patrick MOREAU	Mme Louise BORSATO	M. Jean DUBUET
M. Dominique GRIMPRET	M. François NOWOTNY	M. Patrick ORSOLA
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mme Christine MASSU	Mme Françoise VANNIER-PETIT.

Membres absents :

M. Gilbert MENUT	M. Michel JULIEN pouvoir à M. André GERVAIS
M. Jean-Patrick MASSON	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Joël MEKHANTAR	M. Didier MARTIN pouvoir à Mme Jacqueline GARRET-RICHARD
M. Christophe BERTHIER	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Elizabeth REVEL pouvoir à M. François DESEILLE
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT
Mme Nelly METGE	Mme Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
Mme Hélène ROY	M. Mohammed IZIMER pouvoir à M. Gérard DUPIRE
M. Rémi DELATTE	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
Mme Michèle CHALLAUX	M. Michel FORQUET pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
	Mme Geneviève BILLAUT pouvoir à M. Patrick BAUDEMMENT
	Mme Noëlle CABBILLARD pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

**Habitat à loyer modéré - SCIC HABITAT Bourgogne : Demande de subventions
PLH : acquisition en VEFA de 14 logements (10 PLUS, 4 PLAi), 111 rue de Chenôve
à Dijon**

SCIC HABITAT Bourgogne va réaliser une opération d'acquisition en VEFA de 14 logements certifiés « bâtiments basse consommation » (BBC) situés 111 rue de Chenôve à Dijon. Cette opération est financée par le Grand Dijon au titre de sa délégation 2013 de gestion des aides à la pierre.

En considération des dispositions d'intervention adoptées par le Grand Dijon relatives au financement des déficits d'opérations d'habitat à loyer modéré, SCIC HABITAT Bourgogne, afin d'équilibrer le bilan de ce programme, fait appel au soutien financier de la Communauté de l'agglomération dijonnaise à hauteur de :

- 130 000 € au titre des PLUS,
- 74 000 € au titre des PLAi,

représentant 10 % du coût prévisionnel TTC (2 035 351 €).

Il est précisé que le financement de ce programme repose également sur l'apport de fonds propres par l'organisme bailleur, qui aura recours à l'emprunt.

Conformément aux dispositions de la Charte communautaire, cette opération fait l'objet de réservations de logements à hauteur de 3 logements (2 PLUS, 1 PLAi) dont l'attribution devra respecter les priorités adoptées par le Grand Dijon.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer à SCIC HABITAT Bourgogne – 41 avenue Françoise Giroud - BP 30428 – 21004 DIJON cedex-**, pour l'opération d'acquisition en VEFA de 14 logements BBC (10 PLUS, 4 PLAi), situés 111 rue de Chenôve à Dijon, **deux subventions d'un montant total de 204 000 €**, établies en fonction du bilan financier prévisionnel de cette opération et conformément aux dispositions du règlement d'intervention du Programme Local de l'Habitat (PLH) :
 - 130 000 € au titre des PLUS,
 - 74 000 € au titre des PLAi.
- **de dire** que ces dépenses seront prélevées sur le crédit ouvert au budget de l'exercice en cours et exercices suivants ;
- **de dire** que l'attribution de ces subventions est subordonnée à la justification, par SCIC HABITAT Bourgogne, des dépenses figurant au bilan de l'opération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de ce dossier.